



Centre Permanent de Loisirs et Découvertes

# « ACCEM » PROJET EDUCATIF



## SEJOURS DE VACANCES D'ENFANTS et ADOLESCENTS

« *Les colos* »

[www.cpld-grangettes.com](http://www.cpld-grangettes.com)

# SOMMAIRE

|  |                |
|--|----------------|
| <b>I - <u>EN BREF</u></b>  | <b>page 2</b>  |
| <b>II - <u>PRESENTATION</u></b><br>L'organisateur (SIGCVG)<br>Le Centre Permanent de Loisirs et Découverte | <b>page 3</b>  |
| <b>III - <u>PRINCIPES GENERAUX</u></b><br>Valeurs et activités   | <b>page 5</b>  |
| <b>IV - <u>ACTIVITES DE PLEIN AIR ET SPORTIVES</u></b>   | <b>page 6</b>  |
| <b>V - <u>ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES</u></b>   | <b>page 7</b>  |
| <b>VI - <u>VIE SOCIALE ET VIE QUOTIDIENNE</u></b><br><br>Vie sociale<br>Vie quotidienne                    | <b>page 8</b>  |
| <b>VII - <u>MOYENS DE COMMUNICATION</u></b><br><br>Fonctionnement et organisation                          | <b>page 10</b> |
| <b>VIII - <u>CONCLUSION</u></b>  | <b>page 11</b> |

# I - EN BREF

- **L' ORGANISATEUR :**

Syndicat Intercommunal de Gestion du Centre de Vacances« Les Grangettes »  
(SIGCVG)  
Mairie d'Hornaing  
59171 HORNAING

Tél : 03.27.35.56.66

Fax : 03.27.24.09.46

E Mail [grangettes@wanadoo.fr](mailto:grangettes@wanadoo.fr)

- **SES VALEURS :**

Respect

Partage

Education

Communication.

- **SES OBJECTIFS:**

Socialisation,

Découverte de l'environnement social, culturel et naturel du Jura,

Education sportive et culturelle.

- **SES MOYENS:**

Centre Permanent de Loisirs et Découverte

11, rue de l'Eglise

25160 LES GRANGETTES

Tél : 03.81.69.62.51

Fax : 03.81.69.65.78

E Mail [cpld.grangettes@wanadoo.fr](mailto:cpld.grangettes@wanadoo.fr)

Web [www.cpld-grangettes.com](http://www.cpld-grangettes.com)

# II - PRESENTATION

## - L'organisateur :

C'est par le besoin ressenti dans les années 1970 de faire « sortir » les enfants en Colonie de vacances que le Centre Permanent de Loisirs et Découverte vit le jour.

Concrétisant son action par l'achat du Centre des Grangettes, la commune d'Hornaing (59) est à l'origine des séjours de vacances des enfants du Nord vers le lac de St Point, au beau milieu des monts Jurassien : Dépaysement garanti !

Né en plein « boum » industriel et issu du groupement de plusieurs communes, c'est à présent le Syndicat Intercommunal de Gestion du Centre de Vacances « les Grangettes » (SIGCVG) qui gère et organise les séjours. Le Centre est donc sous la tutelle de 10 communes autour d'Hornaing (Dechy, Denain, Escaudain, Haspres, Marly, Pecquencourt, Petite-Forêt, Rieulay et Raismes).

## - Le Centre Permanent de Loisirs et Découverte :

Implanté sur les rives du lac de St Point, entouré du relief apaisant et des couleurs contrastées du massif jurassien, le village des Grangettes offre un environnement tout à fait privilégié...

Les Grangettes est un village de 180 habitants à une altitude de 900 mètres. Son habitat authentique, son ambiance paisible, son développement maîtrisé en font un lieu privilégié à tout point de vue. La proximité à la fois de la ville de Pontarlier (25000 habitants, tout commerce, toute infrastructure sportive et culturelle), de la station été/hiver de Métabief, de la Suisse et du lac de saint Point, offre un éventail de possibilités de sorties, d'activités sportives ou culturelles absolument inégalables.

C'est en 1975 que la commune d'Hornaing (59) décide d'implanter un centre de classe de découverte et de colonie de vacances dans le site privilégié du bord de Saint-Point.

Accueillant tout d'abord un effectif de 50 enfants dans un bâtiment refait sur la base d'une ancienne ferme comtoise, c'est au cours des années 80 qu'un nouveau bâtiment vit progressivement le jour. Trois nouvelles salles d'activité et environ 50 lits en chambres de 2, 3 ou 4 augmentent ainsi la capacité du centre qui accueille à présent jusqu'à quatre classes et un maximum de 105 enfants.

- **Principaux équipements :**

- vie collective :

- 1 grande salle polyvalente / salle à manger
    - 1 grande salle polyvalente / salle de jeux
    - dortoirs divisés en boxes de 2/3/4 (ancien bâtiment)
    - grandes chambres de 6 et 9 (ancien bâtiment)
    - petites chambres de 2 et 3 avec sanitaires/douches (nouveau bâtiment)
    - 1 salle d'activité dans l'ancien bâtiment
    - 1 salle détente et télévision dans l'ancien bâtiment
    - 3 grandes salles d'activités dans le nouveau bâtiment

- matériel éducatif :

- appareil photo numérique
    - projecteur diapos
    - matériel orientation
    - jumelles
    - loupes
    - matériel météorologique (thermo/hygro/baro/pluvio...)
    - cerceaux / cônes
    - maquillage / peintures
    - sono et jeux de lumière
    - etc...

- matériel sportif :

- 250 paires de skis alpins
    - 250 paires de chaussures de ski alpin
    - 100 paires de skis de fond
    - 100 paires de chaussures de fond
    - 50 paires de raquettes à neige
    - 12 VTT 9 / 10 ans
    - 12 VTT 12 / 14 ans
    - matériel d'escalade complet pour 12 enfants

- 1 car de tourisme de 57 places

- Téléviseurs, magnétoscopes, lecteurs DVD

- voiture de service

# III - PRINCIPES GENERAUX

La très grande majorité de l'action éducative du Centre est tournée vers les enfants à travers l'accueil des classes transplantées et séjours en Centre de vacances.

La plupart des enfants étant issus du Nord, de milieu urbain et industriel, le dépaysement offert par le Centre est total.

Les enfants vont donc être inclus, durant leur séjour, dans un milieu radicalement différent leur permettant aussi de découvrir un environnement naturel, humain, culturel, inhabituel. Ces découvertes pousseront l'enfant à s'adapter en stimulant la communication et toute forme de comportement et relation avec les autres.

Ce changement de milieu, d'activités, de rythme se fera sur trois axes essentiels et en alternance :

- Temps d'activités physiques,
- Temps d'activités culturelles et artistiques,
- Temps de vie collective et sociale.

**Enfin, et à travers l'ensemble des activités et des situations le séjour au centre des Grangettes doit être le moyen de tendre vers moins d'inégalités sociales et culturelles, en permettant la découverte, par tous, d'autres modes de vie, de culture, contribuant ainsi à l'éducation à la citoyenneté.**

**Un moment de vie collective, partagé par l'ensemble des enfants du Centre, n'est jamais banal dans l'expérience sociale de chacun.**



# IV - ACTIVITES DE PLEIN AIR ET SPORTIVES

Parmi les multiples activités auxquelles peuvent s'adonner les enfants, au Centre des Grangettes, une place importante est faite aux activités physiques et sportives et en général aux activités de pleine nature.

En effet, les sites naturels offerts par l'environnement de montagne, d'eau vive, de lacs, de campagne sont particulièrement favorables, par leurs richesses et leurs diversités, à la découverte et à la pratique d'activités fortement prisées par les jeunes.

Symboles de liberté et d'aventure, elles permettent à pied, en canoë, en VTT, à ski, à cheval (etc...) la rencontre avec un milieu nouveau et la confrontation à des situations inédites.

Cette nature tranquille et attractive est susceptible de receler en certaines circonstances, difficultés et dangers pour les néophytes.

Sa fréquentation par le moyen des activités physiques de plein air nécessite une juste conscience des risques encourus et des capacités des jeunes pratiquants.

Elle peut requérir un encadrement particulier et compétent ainsi qu'une organisation appropriée.

Au-delà des besoins psychologiques et physiologiques des enfants, ce sont bien les capacités elles-mêmes qui sont à prendre en compte avant tout.

L'âge des enfants va guider le choix des activités, leur durée, leur contenu, leur organisation...

La saison, la météorologie, la présence de neige au sol, sur les routes, la pluie, le froid ou la canicule et même l'état de fatigue du groupe seront les paramètres absolument indissociables du bon fonctionnement du centre de vacances. Le tout dans un souci évident de bien-être, de respect des rythmes d'intégrité garantie et avant tout, de sécurité absolue !

Les activités sportives soumises aux réglementations de Jeunesse et Sports (sports d'eau, sports de montagne...) sont scrupuleusement encadrées par des éducateurs professionnels (BEES/BAPAAT) et mises en œuvre en petits groupes de façon calme et sérieuse.

Enfin et surtout, c'est à travers des **formes ludiques** que le centre des Grangettes veut amener les enfants vers les activités et sports de plein air. Les enfants en centre de vacances ne sont pas là par le biais de l'école et les formes assurément éducatives doivent jouer la carte de l'alternance et demeurer différentes des apprentissages scolaires.



# V - LES ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES

Bien évidemment, le Centre de Vacances ne peut être représenté par la pratique exclusive d'activités sportives de plein air.

La diversité, mais également le respect des rythmes va imposer une alternance de temps d'action physiques et de temps plus calmes de réflexion, de concentration, de création....

Toujours à travers de formes ludiques, les enfants encadrés par leurs animateurs seront amenés vers la construction de projet plus ou moins complexes, prenant en compte leurs âges, leurs besoins, leurs capacités respectives.

Les exemples sont nombreux :

- Travaux manuels : sculptures, poterie, peinture, masques etc...
- Veillée : création d'un radio crochet, d'un match d'improvisation etc ....
- Sur un moyen terme : préparation d'un spectacle d'une journée à thème, d'une soirée à thème , défilé artistique etc...
- Sur un long terme : projet artistique du Centre avec mise en commun et conclusion à la fin du séjour.

L'immersion dans un environnement naturel et culturel différent est également très important.

Les enfants sont confrontés à une nature nouvelle : arbres, fleurs, animaux sauvages , climat, rien n'est pareil. Et profitant d'activités de plein air ou d'activités artistiques, les enfants sont amenés à toucher, sentir, respirer, observer et même comprendre toutes ces différences et ce qui fait la particularité du milieu montagnard.

Il en est de même pour l'environnement humain, social et professionnel. Le patrimoine du Jura étant assurément très différent de celui du Nord.

C'est à travers la rencontre avec les intervenants et acteurs du séjour, ainsi qu'à travers les visites de sites pittoresques (villages, châteaux, villes ....) que les enfants apprendront et finiront par connaître ce milieu très différent.





# VI - VIE SOCIALE ET VIE QUOTIDIENNE

## - Vie sociale :

Les Centres de Vacances constituent des occasions privilégiées et propices à l'apprentissage de la vie collective et à l'instauration de relations entre adultes et enfants, différentes de celles du milieu familial ou de la classe. Le séjour au centre de vacances des Grangettes doit être un moment précieux pour une communication authentique avec des interlocuteurs variés. Il favorise la mise en œuvre d'attitudes responsables dans un environnement radicalement différent.

De façon plus concrète, la vie collective au centre des grangettes est représentée par une valeur essentielle :

**« La socialisation »**

Au sein d'une société en mouvement constant, où les valeurs finissent par se confondre puis s'estomper, le centre de vacances doit permettre aux enfants de retrouver **respect, partage, communication ...**

La relation avec les autres est au sein de la réussite du séjour et l'enfant doit trouver sa place dans le groupe représenté par ses camarades mais aussi par les animateurs, directeurs, équipes de service et autres acteurs de séjour.

Cette tranche de vie en groupe, représentée par le centre de vacances peut permettre à l'enfant d'appréhender de façon sereine les notions de respect des différences, en général, et même des choses, comme le matériel et les locaux mis à sa disposition.

Pour se faire, la communication doit être l'outil de base permettant de garantir le bien être de chacun. Et le centre mettra tout en œuvre, et en particulier au travers de son équipe d'encadrement pour favoriser la qualité relationnelle.

Le centre des Grangettes exigera des animateurs un travail axé sur la relation avec l'enfant. Chaque animateur étant le garant de la réussite de ce challenge. Le directeur du séjour devra veiller au respect des règles de vie en collectivité propre au centre des Grangettes, au respect des valeurs et des objectifs de ce présent projet éducatif, mais également à la cohésion et à l'implication de l'équipe éducative.

Gardant en tête, à chaque instant, que la structure se mobilise par et pour les enfants (et non le contraire) le directeur du séjour devra constater les dérives et y remédier de façon à garantir un fonctionnement optimal dans lequel l'intégrité morale et physique de l'enfant doit être absolument garantie.

- Vie quotidienne :

La vie quotidienne se traduit par le respect des rythmes, l'alternance des temps forts et des temps calmes ainsi que par la vie dans les locaux et les règles propres à ceux-ci.

L'âge des enfants, leurs besoins, leurs possibilités doivent être respectés, les activités de la journée adaptées...

Il est évident que les petits doivent trouver leur place, au même titre que les plus grands, mais dans un contexte organisationnel différent :

- heures de lever et de coucher,
- temps de sieste ou jeux calmes,
- durée des activités,
- condition matériel et locaux...

L'hygiène de vie, représentée par un repos suffisant, des toilettes et douches régulières, des repas équilibrés sont aussi les points forts de la réussite du séjour et du bien être de chacun.

Enfin, le respect des règles de vie quotidienne propre au centre est primordiale. Les animateurs, le directeur et l'ensemble des adultes devront veiller au respect de ses règles pour le **bien être et la sécurité de tous**.



# VII - MOYEN DE COMMUNICATION

L'organisateur, les mairies et organismes plaçant, les parents, sont autant de partenaires garants de la bonne marche du centre de vacances. Leur écoute et **leur collaboration sont essentielles**, autant que leur adhésion à ce présent projet éducatif.

Les moyens de communication évident sont représentés par les Mairies.

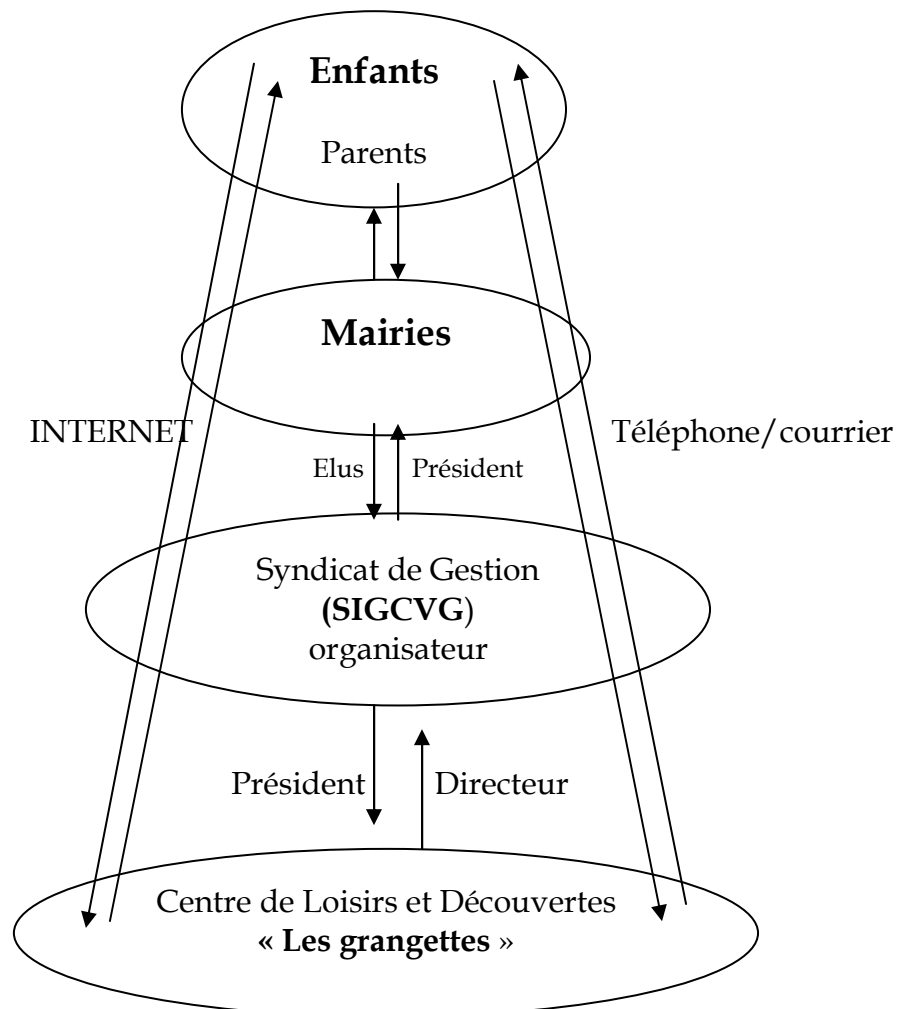
En effet, ce sont elles qui sont en liaison directe avec les familles, les enfants et d'autre part, le Syndicat de Gestion du centre (SIGCVG) par le biais de ces élus.

Dans une autre mesure, le Centre des grangettes, est lui, en liaison directe avec le Syndicat de gestion. De façon plus concrète, le directeur du centre peut à tout moment contacter le Syndicat, ses secrétaires, son Président....

De plus, l'équipe pédagogique recrutée par le centre se veut partager entre des gens issus des mairies qui place les enfants et les animateurs éducateurs recrutés sur place par le centre, provoquant ainsi un lien évident entre le Nord et le Doubs.

Enfin, le Centre des grangettes possède une autonomie propre, à travers une adresse « E-Mail » et un site « Web », utilisable par tous...

## Fonctionnement et organisation de la communication :



# VIII - CONCLUSION

« **S'adapter** » voilà bien le nouveau défi du Centre des Grangettes...

S'adapter à la réalité sociale, à son évolution rapide et constante...

S'adapter aux conditions de sécurité, aux conditions d'hygiène et administratives diverses...

S'adapter aux nouveaux challenges éducatifs en lien avec la fuite des repères sociaux et familiaux ...

Enfin et surtout, s'adapter aux enfants, à leurs besoins, leurs envies et leurs possibilités physiologiques et psychologiques...

Concrétiser et multiplier les situations éducatives, tout en respectant les besoins, le rythme et l'intégrité de chaque enfant, est le but que s'est fixé le centre des grangettes.

Le Centre Permanent de Loisirs et Découverte des Grangettes veut se placer dans une dynamique moderne et adaptée, conscient de l'importance de son rôle éducatif.



# IX - ANNEXE

- Trousseau d'été
- Trousseau d'hiver
- Fiche sanitaire
- Fiche de renseignement
- Fiche d'information parent